



La crise dans les CHSLD

La solution est simple : le recours aux comités des usagers et de résidents

Montréal, 5 mars 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) propose à la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien, que les comités des usagers et les comités de résidents soient la première ligne dans les visites d'appréciation dans les centres d'hébergement de soins de longue durée. Par leur mandat dévolu par la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, les comités ont déjà la responsabilité d'évaluer la satisfaction de la clientèle.

« Les comités ont pour fonction d'évaluer le degré de satisfaction des usagers sur les services obtenus de l'établissement de santé auquel ils sont affiliés » de rappeler monsieur Claude Ménard, président du Regroupement provincial des comités des usagers. *« Les membres des comités sont des bénévoles qui proviennent de la population et qui travaillent déjà dans les établissements. Ils sont donc à même d'apporter la voix citoyenne à l'intérieur du système »*.

Le RPCU propose que l'on mette à contribution ce qui existe DÉJÀ plutôt que de créer de nouvelles structures coûteuses. Le RPCU pourrait offrir son aide et son soutien aux comités des usagers et de résidents dans l'exercice de ces fonctions et coordonner leurs actions.

« Les membres des comités reçoivent du RPCU une formation sur l'évaluation des services. Il faudrait que cette formation, étant adaptée aux vrais besoins des CHSLD, puisse s'étendre à tous les établissements » a proposé monsieur Pierre Blain, directeur général du RPCU. *« Le RPCU est la ressource la mieux placée pour répondre à cette mission, puisqu'il représente 73 % de tous les comités des usagers du Québec »*.

Les comités des usagers et de résidents ont pour mission de défendre les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Ils sont créés en vertu de la *Loi sur les services de santé et des services sociaux*. Ils sont près de 600 à l'échelle de tout le Québec. Pour de plus amples renseignements sur les comités des usagers, on peut consulter le site internet du RPCU à www.rpcu.qc.ca.

Profil de l'organisme

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

– 30 –

Renseignements : Myriam Lapointe, chargée de communications
Pierre Blain, directeur général
Téléphone : 514 436-3744